

COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2020

COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2020

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-10
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Résultats par projet	11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER ST-PIERRE qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹

Montréal, le 22 février 2021

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique no A129449

COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE
RÉSULTATS ET ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

PRODUITS	2020	2019
Subventions et contributions	\$	\$
Ville de Montréal	142 151	132 408
Entente Ville de Montréal - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	16 667	16 666
Agriculture et Agroalimentaire Canada	9 546	-
Centraide	13 250	-
Ressources humaines Canada	8 422	7 967
La Croix-rouge canadienne	5 004	-
Subvention salariale d'urgence du Canada	3 136	-
Caisse Desjardins	1 000	1 000
Activités	791	3 300
Ministère de la Famille	291	-
Autres	127	845
Patrimoine canadien	-	5 000
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	-	1 349
Centre d'écologie urbaine de Montréal	-	9 533
	200 385	178 068
CHARGES		
Salaires et charges sociales	146 331	131 755
Activités	13 559	52 283
Honoraires professionnels	4 574	4 284
Locations et équipements	4 056	1 080
Aménagements	2 450	-
Télécommunications	2 422	2 625
Intérêts et frais bancaires	1 085	946
Publicité et promotion	690	2 749
Assurances	673	637
Frais de transport et de représentation	426	2 660
Frais de bureau	628	1 959
Cotisations et abonnements	322	59
Formation	193	109
	177 409	201 146
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	22 976	(23 078)
ACTIF NET AU DÉBUT	21 226	44 304
ACTIF NET À LA FIN	44 202	21 226

COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	62 214	33 641
Subventions à recevoir (note 3)	30 072	2 166
Taxes à la consommation	2 075	2 315
Frais payés d'avance	-	673
	<u>94 361</u>	<u>38 795</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	13 466	17 569
Apports reportés (note 6)	36 693	-
	<u>50 159</u>	<u>17 569</u>
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	<u>44 202</u>	<u>21 226</u>
	<u>94 361</u>	<u>38 795</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance (excédent) des produits sur les charges	22 976	(23 078)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Subventions à recevoir	(27 906)	9 501
Taxes à la consommation	240	878
Frais payés d'avance	673	(98)
Créditeurs	(4 103)	10 455
Apports reportés	36 693	(31 257)
	5 597	(10 521)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	28 573	(33 599)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	28 573	(33 599)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	33 641	67 240
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	62 214	33 641

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du dépôt à court terme.

COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

C'est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

- coordonner l'ensemble des initiatives, des activités et des projets susceptibles d'avoir pour effet la revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre de l'arrondissement de Lachine à Montréal;
- susciter toute initiative, activité ou projet, susceptibles d'avoir pour effet la revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre de l'arrondissement de Lachine à Montréal;
- faciliter la mise en oeuvre de ces initiatives, de ces activités ou de ces projets, notamment par une contribution en ressources humaines ou matérielles, ou encore par une contribution financière;
- recevoir des subventions, des dons, des legs et autres contributions en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, et administrer de telles subventions, dons, legs et autres contributions.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. L'organisme tient un registre de ces heures de bénévolat. Quand l'information est disponible et que les conditions sont respectées, ces heures sont comptabilisées au salaire minimum de 13,10 \$/h sous la rubrique "Don en nature - Bénévolat".

Ventes de produits promotionnels

Les produits relatifs à la vente sont constatés lorsque le client prend possession de la marchandise.

Immobilisations

Les dépenses en immobilisations sont constatées à titre de charges dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Ventilations de charges communes

L'organisme présente plusieurs de ses charges ventilées par projet. Les salaires sont ventilés en fonction du prorata des heures travaillées dans le projet. Les autres charges communes aux projets (télécommunications, frais de bureau) sont ventilées selon l'utilisation attribuable à chaque projet. Les charges qui contribuent directement aux résultats d'un projet sont portées directement au projet.

3- SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2020	2019
	\$	\$
Entente Ville de Montréal - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	1 666	1 666
Agriculture et Agroalimentaire Canada	22 500	-
Ministère de la Famille	4 806	-
Ville de Montréal - PDESC	600	500
La Croix-rouge canadienne	500	-
	<u>30 072</u>	<u>2 166</u>

COMITÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-PIERRE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

4- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 32 000 \$ et d'une carte de crédit de 10 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux de 7,7 % et garantie par l'encaisse, les placements et les débiteurs.

5- CRÉDITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	6 479	14 479
Salaires et vacances	6 987	3 090
	13 466	17 569

6- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 décembre 2019	Octrois/ Encais- sements	Constaté à titre de produits	Solde 31 décembre 2020
	\$	\$	\$	\$
Ministère de la Famille	-	24 030	291	23 739
Agriculture et Agroalimentaire Canada	-	22 500	9 546	12 954
	-	46 530	9 837	36 693

7- VENTILATION DES CHARGES COMMUNES

Les charges communes sont ventilées suivant l'utilisation attribuée à chaque projet.

	2020		2019	
	Télécommu- nications	Assurance	Télécommu- nications	Frais de bureau
	\$	\$	\$	\$
Opérations	2 384	286	2 625	1 959
Distribution alimentaire Centraide	38	-	-	-
Loisirs	-	387	-	-
	2 422	628	2 625	1 959

8- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses débiteurs. L'organisme procède à une évaluation continue de tous ses comptes débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

